



**Entreprises** Le bureau communautaire de Saint-Malo agglomération a décidé de mettre en place un nouveau guichet entreprises. Il a pour vocation à écouter, à informer et à orienter au mieux les entreprises en difficulté vers les dispositifs les plus adaptés. Ce dispositif d'accompagnement est mis en place en partenariat avec la CCI 35, la chambre des métiers de l'artisanat, la chambre de prévention du tribunal de commerce et les associations EGEE et Rebond 35. Contact en toute confidentialité au 02 99 19 29 68, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h ; ou par mail : [guichetentreprises@stmallo-agglomeration.fr](mailto:guichetentreprises@stmallo-agglomeration.fr)